



SCNC

SKILLS CANADA NATIONAL COMPETITION



OCMT

OLYMPIADES CANADIENNES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES



SkillsCompétences
Canada
Halifax2019



DESCRIPTION DE CONCOURS / CONTEST DESCRIPTION

PHOTOGRAPHIE PHOTOGRAPHY

NIVEAU POSTSECONDAIRE / POST- SECONDARY

Table des matières

1	L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2	INTRODUCTION	3
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	4
5	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE.....	7

1 L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans la Description du concours, et s'il y a lieu, dans le projet et dans tous les autres documents liés au projet.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/technologie-de-linformation/photographie/>

2.2 But de l'épreuve

Réaliser 11 photos au cours des deux jours du concours.

2.3 Durée

Jour 1	8 h – 16 h	Épreuve
Jour 2	8 h – 13 h	Épreuve
*Toutes les photos doivent être exportées et soumises		
	13 h – 15 h	Atelier
	15 h – 16 h 30	Évaluation critique

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Composition : éléments visuels, style, harmonie et équilibre, cadrage, profondeur de champ
- Technique : mise au point, exposition, contraste, utilisation de la lumière et gamme tonale
- Effet : impression générale de la photo, évocation d'un récit, aspect émotionnel et signification
- Respect du thème ou de la collection

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve	Mars 2019

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve :

- 7 heures seront consacrées à la prise de photos et à la post-production⁹ (jour 1).
- 4 heures seront consacrées à la prise de photos, à la post-production et à la remise des photos finales⁷ (jour 2).
- Toute image ne peut être utilisée qu'une seule fois.
- Les photos doivent être prises en format *RAW*.
- Les photos non conformes seront éliminées. Les décisions des juges seront finales. Les images qui ne répondent pas aux critères ou qui sont contraires à l'esprit et à l'intention du concours seront éliminées.

*Compétences essentielles – ⁷Capacité de raisonnement (planification et organisation du travail),
⁸Utilisation de documents*

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Table et chaise de dactylo
- 3 lampes éclair électroniques et supports, modificateurs de lumière, réflecteur, toile de fond et tabouret (pour le volet 4)

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

- Ordinateur et logiciel d'édition
- Appareil photo numérique

- Objectifs, au choix du concurrent ou de la concurrente
- Trépied pour appareil photo (si nécessaire)
- Lecteurs de cartes
- Clé USB pour sauvegarder les photos et les rapporter chez soi
- Posemètre (facultatif)
- Réflecteurs (facultatif)
- Trépieds (facultatif)
- Flashs électroniques (facultatif)
- Transmetteurs et récepteurs pour flash électronique et lampe éclair (facultatif)
- Appareils et matériel d'éclairage (lampe DEL, lumières en continu, lampe éclair électronique, etc.) (facultatif)
- Tablettes Wacom et pilotes connexes, sur clé USB (facultatif)
- Les concurrents et les concurrentes qui utiliseront un ordinateur portable ou de bureau emprunté à l'école (plutôt que le leur) doivent veiller à ce que l'appareil soit « déverrouillé » afin que des documents et des logiciels puissent être sauvegardés ou installés sur le disque dur et qu'une assistance technologique puisse être fournie sur place. Cela pourrait nécessiter un accès aux paramètres CMOS.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire, fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent avoir une tenue vestimentaire appropriée (vêtements interdits : débardeur, short, etc.).

5 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La présence à ce deuxième atelier n'aura aucune incidence sur le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada (SCC)

- Lunettes de sécurité
- Protection de l'ouïe
- Gilet de sécurité orange

- Casque de protection
- Protège-orteils (2 petits, 2 moyens, 2 grands)

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (EPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

- Chaussures à bout fermé

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Volet 1 - Photo d'objet-mystère 1	10
Volet 2 – Prise de vue Raw, sans retouche	15
Volet 3 – Image composite	10
Volet 4 – Portrait en studio	15
Volet 5 – Projet personnel	15
Volet 6 – Photo d'objet-mystère 2	10
Volet 7 – Retouche d'un portrait	10
Volet 8 – Ensemble du portfolio	15

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

Nourriture et boissons	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit de consommer de la nourriture dans l'aire du concours. • Seulement les boissons (café, eau, etc.) dans des contenants hermétiques ou des bouteilles avec bouchon seront permises.
------------------------	--

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat

national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Photo d'objet-mystère 1 » l'emportera.
- Étape 2 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Photo d'objet-mystère 2 » l'emportera.
- Étape 3 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Prise de vue Raw, sans retouche » l'emportera.

8.3 Règlements des concours

Les règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Organisme membre	Nom
Alberta - Président	Lance Burns
Manitoba -	Ron Gilfillan
Québec	Michel Lussier
Territoires du Nord-Ouest – Président adjoint	Lee Sacrey
Terre-Neuve-et-Labrador	Trevor Wragg
Saskatchewan	Chad McDowell
Nouvelle-Écosse	Kelci MacDonald

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.